Image not found or type unknown

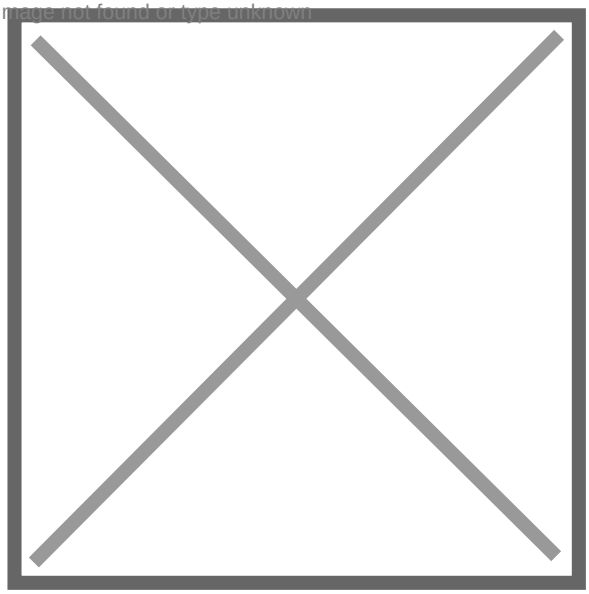

Depot de plainte contre moi même

Par **xxxx**, le **04/12/2008** à **18:06**

ex maitresse de mon mari a déposé plainte contre moi en novembre 2007 car je lui ai retourne des photos d'elle découpées en forme de cerceuil en lui mentionnant qu on ne voulait plus entendre parler d'elle ; depuis j'ai été convoquée au poste de police en dec 2007 et depuis je n'ai rien reçu ; est ce qu une affaire de ce type peut être classée sans suite sans m'en informer ou est ce que c est très long et le délai vous semble normal . merci de votre réponse

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés